



CARTOGRAPHIER LES METIERS ET LES COMPETENCES

[Dernière mise à jour : juin 2026]

Contexte

Face aux évolutions rapides des métiers, aux difficultés de recrutement et aux transformations des organisations, les structures doivent mieux identifier et anticiper leurs besoins en compétences. La cartographie des métiers et le référentiel de compétences deviennent des outils essentiels de pilotage RH.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de **construire une première cartographie des métiers et d'initier un référentiel de compétences adapté à leur organisation.**

Les points clés de la formation

- Comprendre les enjeux et les usages du référentiel de compétences
- S'approprier la méthodologie pour :
 - Structurer la cartographie des métiers
 - Construire le référentiel de compétences

Public concerné

Cette formation s'adresse aux dirigeant(e)s et à toute personne en charge des ressources humaines ou impliquée dans la gestion des emplois et des compétences au sein de la structure.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et interactive mixant concepts, quiz, échanges guidés et cas pratiques « fil rouge » sur l'élaboration d'une première cartographie des métiers et la construction d'un dictionnaire de compétences.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression du participant tout au long de la formation au moyen des méthodes pédagogiques.

Le participant complète un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

**Modalités pratiques**

Durée : 1 jour soit 7 heures.

Format : en présentiel en interentreprises dans nos locaux ou en intra-entreprise (lieu à définir).

Programmation : selon notre planification semestrielle pour une interentreprises ou à définir ensemble pour une intra-entreprise.

Modalités et délais d'accès

En interentreprises : la planification est accessible sur notre site Internet. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.

En intra-entreprise : notre organisme de formation s'engage à vous répondre sous 72 heures. Sauf cas particulier, le délai pour la mise en place d'une formation est habituellement de 2 mois.

Qualiopi

NEOPTIMA est **certifié QUALIOP** au titre de la catégorie actions de formation.

Certificat Qualiopi N°21FOR00471.2

Accessibilité

Un ou des stagiaires sont en situation de handicap ?

Contactez Marie-Laure LAUTIER – Référente handicap – pour étudier les besoins en adaptation des moyens pédagogiques et/ou logistiques et la faisabilité de votre demande.

Tarifs

En interentreprises : 300 euros nets* par stagiaire.

En intra-entreprise : tarif sur demande (un devis personnalisé vous sera proposé après analyse de votre besoin).

* Honoraires exonérés de TVA en vertu de l'article 261 du Code Général des Impôts relatif à la formation professionnelle continue.

Contacts

Pour obtenir le programme détaillé, toute information complémentaire ou vous inscrire, contactez Marie-Laure LAUTIER :

- NeoptimaRH@neoptima.com
- 04.11.95.00.62